

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10308 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bougaddou Fdilma

Date de naissance :

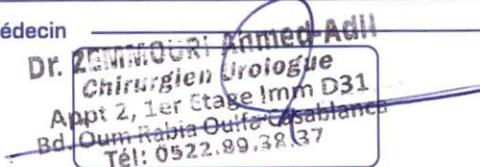
Adresse : Ferdous App 7EK8811g02 oufha casab

Tél. 0624167656

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13.01.2023

Nom et prénom du malade : RAFIK I ARIJ Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : TROUBLES UROLOGIQUES

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 17 AVR 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 17 AVR 2023

Signature de l'adhérent(e) : RAFIK I ARIJ



Déclaration de Maladie

M22- 0020202

157133

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/23	0		300.00	<i>Dr. M. K. Ahmed-Riaz</i> Médecin libéral Résidence: 031-2200000 Oufa-Cabral 09:38:37

PHARMACIE D'OUERRABIAH	
EXEC	
Cacher du Pharmacien ou du Fournisseur	
ST. ADRHANE BIDAH	
Boulevard OUMERRABI HAY OLFA - CASABLANCA TÉL:	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Boulevard OUMERRABI HAY SOUFA, CASABLANCA TÉL : ST. ADRHANE BIDAH	13.03.23	131.65

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	ANALYSTE
--	-----------------

ANALYSES - RADIographies

A	
Cachet et signature du Praticien	Date Signature

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة طب وجراحة الكلى والمسالك البولية و التناسلية

Dr. ZEMMOURI Ahmed Adil

Spécialiste
Chirurgien Urologue



الدكتور احمد عادل الزموري

اختصاصي في طب

وجراحة الكلى والمسالك البولية

Chirurgie des reins
Voies urinaires, Appareil génital, Prostate
Coelioscopie, Traitement des
Calculs urinaires (LEC)
Chirurgie de l'hernie inguino-scratole
Traitement de L'infertilité Masculine

جراحة الكلى، المسالك البولية و التناسلية، البروستات

الجراحة بالمنظار، تفتيت الحصى

جراحة الفتى

علاج العقم عند الرجال

13/01/2023

RAFIK ARIJ

32.60

1- MUXOL Sirop Enfant

1 Matin et 1 Midi et 1 Soir avant les repas pendant 7 Jour(s)

13.50

2- FEBREX ST ENFANT

1 Matin et 1 Midi et 1 Soir, après les repas pendant 7

Jour(s)

3- BIOMYLASE SIROP

1 Matin et 1 Midi et 1 Soir, après les repas pendant 7

Jour(s)

✓
131.60



Dr. ZEMMOURI Ahmed-Adil
Chirurgien Urologue
Appt 2, 1er Etage immeuble 31
Bd. Oum Rabia Oulfa Casablanca
Tél. 0522.89.38.37

Rendez-vous le :

PHARMACIE OUM ERRABII

Dr. Adnane BIDAH

49. Boulevard OUM ERRABII HAY HASSANI,
EL OULFA - CASABLANCA Tél. 05 22 90 88 72

Tél.: 05 22 89 38 37 - Adresse : Appartement 2 Etg 1 immeuble 31
Opération Firdaous Boulevard Oum rabia Oulfa CASABLANCA

POLYMÉDIC

بِيُومِيلَاز®

200 U. CEIP/ml

40/00

POLYMÉDIC

بِيُومِيلَاز®

200 U. CEIP/ml

40/00

Urox

achets de Granulés



Pharmed

Laboratoires Pharmaceutiques



Voie Orale

PHARMED | LOT : 6612
UT.AV : 02-25
PPV : 19DH00

A24060